

Rapport moral du Président Assemblée Générale Ordinaire – 25 mai 2023

Bonjour à tous,
Mademoiselle l'Expert comptable,
Madame la Commissaire aux Comptes,
Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs de Fédérations départementales,
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs de fédérations,

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette assemblée générale ordinaire de la Fédération régionale des chasseurs et je remercie tout particulièrement Alain MACHENIN de nous accueillir dans les locaux de sa fédération départementale.

Mon rapport moral va être semblable à celui de l'année dernière car les actions de la fédération régionale des chasseurs se poursuivent à la suite des changements de statuts intervenus il y a maintenant 3 ans.

Bien évidemment la fédération régionale assure comme chaque année son rôle de représentation des chasseurs et des fédérations départementales. Elle participe ainsi à plusieurs comités de suivis en particulier sur les politiques environnementales et l'aménagement du territoire, sur l'agriculture, la forêt, les aspects sanitaires. Cela permet de valoriser l'ensemble des actions des chasseurs et des fédérations départementales en termes de préservation des milieux naturels et de la biodiversité. On peut citer sa contribution à la stratégie des aires protégées pilotée par l'Etat et le Conseil régional. Elle participe régulièrement aux travaux de l'Agence régionale de la Biodiversité dont elle est aussi administratrice.

Sur le thème de l'agriculture, notre fédération est un partenaire actif, depuis de nombreuses années, du programme agrifaune au niveau régional et au niveau national sur la thématique. Je vous rappelle que ce programme permet de réunir plusieurs acteurs du territoire que sont les chambres d'agriculture, la FNSEA, l'Office français de la biodiversité et l'association Hommes et Territoires.

Outre ces participations et contributions aux politiques en lien avec l'environnement et la faune sauvage, la fédération régionale anime à l'échelle régionale le dispositif nommé ECOCONTRIBUTION.

Créé il y a 4 ans, cet outil national permet de mobiliser un fond financier dédié à la protection et à la reconquête de la biodiversité. Il est donc réservé à des actions de préservation de la biodiversité, de connaissance de la faune de la flore et des habitats, de sensibilisation et d'éducation à la nature.

Ce fonds est alimenté par une « écocontribution » des chasseurs de 5 euros par validation et de 10 euros par l'OFB par permis de chasser.

Chaque région a donc une enveloppe qui lui est propre. Sur les 15 millions d'euros à l'échelle nationale, ce sont un peu plus de 900 000 euros par an qui sont ainsi disponibles pour les fédérations de la région Centre-Val de Loire. Ces 900 000 euros sont mobilisés pour des projets départementaux sur l'équilibre forêt gibier, l'aménagement et la préservation de leur territoire classé en espace naturel sensible ou encore pas des travaux d'entretien de zones humides avec l'arrachage de saules, le pâturage de prairies. Chaque Fédération dispose d'une enveloppe de 30 000 euros pour les projets départementaux.

À l'échelle régionale ce sont 4 grands projets régionaux qui sont mis en œuvre.

Le premier concerne l'atlas des 30 mammifères, atlas qui est renouvelé tous les 10 ans avec, à chaque édition, des espèces en plus. La mobilisation a été compliquée à la sortie du Covid pour recueillir les observations, mais ce sont quand même plus de 74 900 observations de techniciens de fédérations, de piégeurs, de chasseurs et de bénévoles qui ont été relevées sur 12 mois.

L'atlas vient d'être imprimé et sa diffusion a débuté. 12 000 atlas papier ont été imprimés et sont actuellement diffusés aux écoles, lycées, collèges, administrations, partenaires régionaux et départementaux. L'atlas est aussi disponible gratuitement sur le site Internet des fédérations.

Le deuxième grand projet mis en place depuis le début de l'écocontribution concerne la sensibilisation et l'éducation à la nature à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. L'objectif est double. Il s'agit d'abord de mutualiser le développement d'outils de sensibilisation pour nos animateurs nature et de minimiser les dépenses en termes de conception et de fabrication des outils. Mais aussi de soutenir financièrement les fédérations pour leurs actions d'animation sur le terrain. L'année dernière, un peu plus de 75 opérations de sensibilisation pour les écoliers et les élèves de collèges et lycées ont pu être réalisées dans ce cadre et environ 25 pour des interventions auprès de grand public.

Un troisième projet concerne le Lièvre d'Europe dont l'évolution des effectifs interroge les fédérations. Une étude de 3 ans a été mise en place et se termine l'été prochain. Elle doit permettre de mieux comprendre les facteurs exerçant une influence sur cette espèce et en particulier sur les levrauts en les équipant de GPS pendant 2 années de suite.

Un dernier programme pluriannuel, et pas des moindres, mobilise chaque année entre 400 000 et 500 000 euros de financement. C'est le programme DYNAGROBIO destiné à sensibiliser les agriculteurs et les collectivités sur les pratiques favorables à la biodiversité. Il permet surtout à mettre en œuvre des actions d'entretien et de création d'habitats favorables à la faune sauvage et à la biodiversité. Plusieurs aménagements sont développés sur le terrain, comme la plantation de haies ou encore l'implantation de couverts favorables à la biodiversité telles que les jachères environnement faune sauvage, ou le nouveau mélange pollifloraux bénéfique à la faune sauvage et aux insectes pollinisateurs.

En moyenne 35 kilomètres de haies à vocation écologique sont plantés par an dans la région. Et 4 500 à 5 000 hectares de couverts environnementaux sont semés annuellement. Nous entrons, depuis le mois d'avril, dans la 4ème année de DYNAGROBIO !

A noter que ce programme sur les aménagements de milieux a été renforcé, de 2021 à 2023, par l'implication de la Fédération régionale et des fédérations départementales dans le programme « Plantons des haies ! ».

Une quarantaine de kilomètre de haies ont pu être implantée sur 4 départements de la région. Le financement provient du plan de relance mené par la France. Comme les précédents projets, celui-ci a été coordonné par la fédération régionale.

Certains projets vont être poursuivis les prochaines années si l'OFB les valide encore. Mais les conditions d'acceptation des projets sont de plus en plus strictes et restrictives. Il va falloir se concentrer principalement sur des espèces protégées, sur la préservation de milieux naturels d'intérêt patrimonial, sur des projets associant d'autres partenaires notamment dans le cadre de l'équilibre sylvo-cynégétique ou l'éducation à la nature. Je compte donc sur vos fédérations départementales pour proposer de nouveaux projets démontrant nos compétences en termes de connaissance et de préservation de la biodiversité. Sans les fédérations départementales, leur implication sur le terrain et leur soutien tant logistique que moral, le fonds biodiversité ne pourra pas être mobilisée dans son intégralité !

Pour terminer ce tour des actions de la fédération régionale, je vous rappelle qu'elle apporte également des services aux Fédérations en mutualisant des compétences en particulier sur le graphisme, l'achat groupé de fournitures comme pour les sacs venaison par exemple, la maintenance et le développement des sites internet, la veille médiatique, la saisie automatique de données, et même des tâches administratives comme l'envoi de mails en nombre.

Avant de conclure, je tiens à vous signaler que les activités de la Fédération régionale vous seront un peu plus détaillées au cours de cette AG. Toute l'équipe constituée d'Aude BOURON, Karine COLE et Emilie SEILER, vous présentera les différentes actions menées en 2022 et début 2023.

Je tenais à remercier le personnel de la fédération régionale pour tout le travail fourni cette année et leur implication dans le bon fonctionnement de notre structure régional.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite donc une très bonne assemblée générale.